



Réaumont

Le journal de la commune de Réaumont

N°133 juillet 2020



Edito

Une nouvelle équipe municipale a été élue le 15 mars dernier à Réaumont. Vous avez à nouveau exprimé le souhait de changement pour votre commune, et je tiens pour cela à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée.

Nous allons nous atteler à instaurer le dialogue et la communication qui ont tant fait défaut ces dernières années. Il faut pouvoir et savoir s'adapter à un village qui change tout en ayant conscience que les objectifs qui nous animent seront abordés dans un cadre de gestion rigoureuse. En effet toutes les collectivités vont être amenées à faire des efforts financiers importants et en même temps nous devons tous agir pour le besoin de la communauté... Les aménagements, les actions envers les plus démunis, les services... deviennent une priorité pour Réaumont et devront répondre aux attentes.

Rapidement, je vais demander aux adjoints et conseillers nouvellement élus de poursuivre les réflexions de campagne et de les mettre en œuvre. Je demanderai également au personnel municipal, après l'épisode dramatique que nous venons de traverser, de mettre tout leur talent et toute leur conscience professionnelle au service de la commune, et surtout de la population.

Cela a d'ailleurs très rapidement commencé, puisque dès le 8 juin, sous la houlette de Françoise MOLLIER-SABET, adjointe au scolaire et grâce au travail des institutrices et des ATSEM, que je remercie, l'école a pu ouvrir ses portes, Nicolas FOURNIER a réuni la commission urbanisme, afin de traiter une vingtaine de dossier en attente depuis le confinement, Laurent LEGROS a déjà traité quelques dossiers de voiries, et Cathy RAVACHOL s'est penchée sur le budget.

Nous allons reprendre notre navigation tous ensemble avec les structures qui nous assistent... Nous ne sommes plus les seuls maîtres à bord, ... Cela nous oblige à trouver le juste nécessaire et à imaginer nos politiques publiques avec cohérence ; avec nos voisins et plus particulièrement avec le Pays Voironnais (CAPV).

Les réflexions communes doivent définir nos objectifs autour des lois de Solidarité, Renouvellement Urbain, de la sécurité du village comme vous l'avez fortement abordé lors des réunions publiques, de l'accessibilité aux services, d'une urbanisation raisonnée qui conserve le caractère rural de Réaumont et pourquoi pas du soutien, voire du développement de commerces... Réaumont est, et doit rester, le Cœur vert du Pays Voironnais.

J'ai grand espoir, voire la certitude que nous allons vers des jours meilleurs.

Pour reprendre un mot d'un de mes prédécesseurs : « J'ai toute confiance dans la nature humaine des Réaumontois pour nous aider à garder ce charmant petit village serein et tranquille ».

Mes derniers mots, je souhaite les adresser à l'ensemble de mes collègues élus du conseil municipal... Le Conseil municipal est un lieu d'échanges, de confrontation d'idées et de décisions. Il est l'essence même de la démocratie de proximité et son expression a toute sa place à Réaumont. Je tiens à m'engager sur ce point : je veillerai à ce que les débats y demeurent constructifs et respectueux des idées et des personnes. Gardons à l'esprit que nos réflexions, nos décisions et nos actions, doivent être entièrement tournées vers un seul objectif : le bien-être des Réaumontoises et des Réaumontois. C'est pour cela que nous avons été élus.

Je suis désormais le Maire de tous les Réaumontois, et pour cela j'ai besoin de vous.

Patrick MOREL, Maire de Réaumont

ELECTIONS MUNICIPALES

Pour la première fois lors des élections municipales de mars 2020, Réaumont ayant passé le seuil des 1000 habitants, les citoyens ont été appelés à voter des listes complètes (toute ligne rayée ou tout bulletin panaché étant considéré comme nul). Les sièges de conseillers municipaux ont été attribués au premier tour :

- liste « Impliquons-nous pour Réaumont », menée par M. Patrick Morel : 64.53% (282 votes), attribution de 13 sièges.
- liste « S'engager pour Réaumont », menée par Mme Brigitte Laurent (maire sortante) : 35.46% (155 votes), attribution de 2 sièges.

La nouvelle équipe municipale a désigné le maire et les adjoints lors du premier conseil municipal du 28 mai 2020 et les commissions ont été définies le 6 juin 2020.



Ci-dessus, en bas, de gauche à droite : Laurent Legros—adjoint à l'environnement et cadre de vie, Catherine Ravachol—adjointe aux finances, Patrick Morel—Maire, Françoise Mollier-Sabet—adjointe aux affaires scolaires, Nicolas Fournier—adjoint à l'urbanisme.

Ci-dessus, en haut, de gauche à droite : Benjamin Sanchez, Marion Berenguer, Gregory Morel, Christelle Rousseau, Roger Legall, Geneviève Boizard, Sylviane Bois, Myriam Guillermoz, Michel Ouard, Brigitte Laurent.



Commission Urbanisme

Cette commission municipale est composée d'un titulaire (Nicolas Fournier), d'un suppléant (Grégory Morel) et de quatre membres (Sylviane Bois, Roger Legall, Laurent Legros et Catherine Ravachol).

Cette commission a pour rôle d'étudier les demandes d'autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable de travaux mais aussi toutes les questions relatives au droit des sols.

Pour mener à bien son travail, la commission urbanisme s'appuie sur les connaissances de Virginie Cammisa qui s'occupe des dossiers d'ur-

banisme à la mairie. Virginie Cammisa remplace Annie Morin qui va prendre sa retraite à la fin du mois de Juillet après presque quarante années au service de notre commune.

Depuis la mise en place de la commission la quasi-totalité des dossiers en attente suite au gel des dossiers d'urbanisme par l'état a été traitée. Enfin l'action principale qui animera les prochains mois / années sera l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme afin de redonner à notre commune un pouvoir décisionnel et construire un projet global d'aménagement.

Commission Affaires Scolaires

Cette commission municipale est composée d'une titulaire (Françoise Mollier-Sabet), d'une suppléante (Geneviève Boizard) et de 4 membres (Christelle Rousseau, Myriam Guillermoz, Roger Legall et Sylviane Bois).



Après sa prise de fonctions le 29 mai, la commission scolaire a tout mis en œuvre pour rouvrir l'école. L'ancienne municipalité n'ayant pas préparé les locaux pour accueillir les enfants, nous avons consacré notre 1^{ère} semaine de mandat à le faire. Le personnel scolaire et le personnel technique ont travaillé d'arrache-pied pour la mise en état de l'école selon le protocole sanitaire en vigueur.

Désinfection des locaux, des jeux, du mobilier et marquage au sol pour la distanciation entre élèves. En collaboration avec l'équipe enseignante nous avons pu accueillir les enfants prioritaires dès le 8 juin. Avec les enseignantes en présentiel les lundi et mardi, une trentaine d'enfants ont pu revenir à l'école et bénéficier du service de cantine. Un service minimum a permis à une douzaine d'enfants d'être accueillis les jeudis et vendredis en périscolaire. Divers ateliers de bricolage ont rythmé leurs journées.

ELECTIONS MUNICIPALES

Puis le 22 juin, un retour à l'école pour tous les enfants a été demandé par le gouvernement. De nouveau les agents techniques sont venus prêter main forte aux enseignantes pour replacer tout le mobilier et refaire des marquages au sol. Nous avons rapidement communiqué avec les parents d'élèves et remis en place tous les services périscolaires (bus, garderie et cantine).

Ce fut un retour « presque » à la normale, avec toutefois

quelques aménagements pour respecter la distanciation entre les groupes des différentes classes.

Les enfants, les enseignantes, le personnel scolaire étaient ravis de se retrouver !

Nous travaillons actuellement sur le règlement intérieur qui sera adressé aux familles. Vous y trouverez les modalités d'inscriptions aux différents services périscolaires et fiches de renseignements à retourner en mairie pour le 15 juillet au plus tard.



Commission Environnement et Cadre de Vie

Cette commission municipale est composée d'un titulaire (Laurent Legros), une suppléante (Marion Berenguer) et quatre membres (Brigitte Laurent, Nicolas Fournier, Benjamin Sanchez et Christelle Rousseau).

Les premiers contacts avec les Réaumontois ont mis en avant un certain nombre de leurs préoccupations au quotidien que sont :

- la sécurité sur les routes et les vitesses excessives
- des problématiques de stationnement
- des problématiques de gestion d'eaux pluviales

Des plans d'actions pour répondre à ces préoccupations légitimes devront donc être examinés dans cette commission et engagés par le conseil municipal avec l'appui des services municipaux. Mais quelles que soient les actions qui seront engagées et les aménagements réalisés, ils ne seront pleinement efficaces qu'avec des comportements adaptés des usagers de la route – les Réaumontois en faisant partie –, d'un minimum de civisme de nos concitoyens, de leur volonté de vivre ensemble et de leur sens de l'intérêt général.

Par ailleurs, la nouvelle équipe municipale est en train de prendre connaissance et de s'approprier les projets lancés en fin de mandat par l'équipe précédente, notamment le remplacement –bienvenu– de la chaudière alimentant les bâtiments municipaux, ainsi que la réalisation d'une extension de la salle polyvalente pour la bibliothèque. La réalisation d'un lieu de vie/médiathèque faisant partie du programme de l'équipe municipale nouvellement élue, il faudra s'assurer que le projet d'extension répond aux fonctionnalités souhaitées ou s'il est nécessaire de l'adapter. Enfin, avec les événements climatiques violents de plus en plus fréquents que nous subissons – forts coups de vents et précipitations abondantes lors d'orages, neige précoce, ... - et avec pour corollaires notamment des coupures d'électricité ou de téléphone/internet de plus en plus fréquentes et longues, il est important de rappeler l'obligation des propriétaires de parcelles boisées d'assurer l'entretien et la coupe d'arbres proches des routes, des réseaux électriques et téléphoniques. Ceux-ci seront contactés dans les prochaines semaines pour leur rappeler l'importance et l'obligation d'égavage sur leurs parcelles à proximité des routes et réseaux.

Finances

Cette commission municipale est composée d'une titulaire (Cathy Ravachol), d'une suppléante (Françoise Mollier-Sabet) et de trois membres (Geneviève Boizard, Grégory Morel et Brigitte Laurent).

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale, il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision, un programme évaluatif des recettes et dépenses sur une année. C'est aussi un acte d'autorisation, par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement, gestion courante et régulière de la commune et une section d'investissement qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la commune. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

En ce qui concerne Réaumont, les finances de la commune sont saines. La capacité d'autofinancement permet de rembourser le capital d'emprunt et de financer une partie des investissements du mandat.



ELECTIONS MUNICIPALES



Communication Culture, Bibliothèque

Depuis la prise de poste, la délégation communication, culture et bibliothèque a travaillé en priorité sur les moyens de communication disponibles : Affichage en mairie, Facebook, Site internet... et Riomont.

Nous espérons ainsi que chacun se sente correctement informé. Des articles sur les actualités de la commune et du pays voironnais sont mis en ligne régulièrement (vous trouverez tous les contacts en fin de ce Riomont).

De plus, de manière à faciliter les échanges avec le secrétariat de mairie, nous vous proposons également une **consultation sur les horaires d'ouverture au public (page jointe)**. Merci de bien vouloir retourner vos réponses.



Associations Jeunesse

La délégation Associations et Jeunesse s'est réunie une fois pour caler la feuille de route de la mandature. Les actions prioritaires sont :

- la mise en route de la réflexion sur l'aménagement d'un lieu de rencontre et d'échange pour tous (espace intergénérationnel) : repenser la salle des fêtes et le projet R. FARIN.
- la communication avec l'ensemble des associations.
- le dialogue avec les jeunes réaumontois pour les aider à réaliser leurs projets collectifs.

Ce premier Riomont ne contient pas d'article sur la vie associative : Nous avons fait le choix de dédié le Riomont d'août aux associations de Réaumont et des communes avoisinantes, pour préparer le forum des associations (le 5/09 de 9h à 12h, halle du Buis).

Passer un bel été !

A Réaumont ou ailleurs, passez un très bel été ! Pour que tout le monde en profite, voici les rappels estivaux :

- **Fermeture de la mairie** le 13/07 ainsi que la semaine du 10 au 14/08
- **Fermeture de la bibliothèque** du 8/07 au 31/08. Trouvez les bibliothèques ouvertes sur le site internet. L'équipe de Réaumont recherche des bénévoles pour septembre : bib.reaumont@paysvoironnais.com.
- **Lutte contre le bruit** : L'usage des tondeuses à gazon et autre matériel bruyant est autorisé :
 - Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Les dimanches et jours fériés de 10 à 12h exclusivement

Remarque : le personnel communal n'est pas soumis à ces horaires lors des travaux d'entretien.

- **Le brûlage des déchets verts** est interdit : Il a pour conséquences la pollution de l'air, les risques d'incendies et les troubles du voisinage (fumées, odeurs).

Pensez au compostage, au broyage et au paillage dans le potager ou au pied des haies et des arbustes.

- **Bon voisinage** : Les poubelles ne doivent être sorties que le jour de la collecte et rentrées le jour même.

Tribune libre

Dès le prochain numéro du Riomont, l'équipe municipale a décidé de dédier un espace d'expression libre. Faites-nous parvenir vos écrits.

Notez que ceux-ci seront limités à 300 mots (1/4 de page), et que tout propos discriminant ou injurieux sera écarté.

Etat civil

Nous adressons toutes nos félicitations à
Claire DECERIER et Julien VENEL
mariés le **27 juin 2020** à Réaumont

MAIRIE

Les permanences d'ouverture au public ont lieu du lundi au vendredi de 11 h à 12 h 30
Le mardi et jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 (permanences urbanisme sur rendez-vous)

Tél : 04.76.91.05.78 / Ligne Urbanisme : 04.76.93.27.69 / Mail : reaumontaccueil@wanadoo.fr
www.mairie-reaumont.fr / Page Facebook : [fb.me/MairieReaumont](https://www.facebook.com/MairieReaumont)

COMITÉ DE RÉDACTION : MARION BERENGUER

Directeur de publication : Patrick Morel - ISSN 1274 -7203 - Tirage : 450 exemplaires sur papier recyclé
Réalisation et impression sur papier recyclé - Mairie de Réaumont

ACTUALITES



Emotion à Réaumont

Lundi 29 juin 2020 vers 19h, alors que quelques personnes se trouvaient à l'intérieur, un incendie s'est déclaré dans la sacristie de l'église de Réaumont. Monsieur le Maire Patrick Morel et ses adjoints, ainsi que quelques Réaumontais présents autour de l'église, assistaient avec anxiété au départ du feu.

Alertés immédiatement, les pompiers de Beaucroissant et de la Murette se rendaient sur place avec de gros moyens.

Alors que la fumée envahissait l'église et après une demi-heure de lutte, le feu était circonscrit. Du mobilier brûlé et quelques accessoires religieux noircis étaient extraits par l'arrière de la sacristie. Les gendarmes de Renage ont alors, avec M. le Maire, rédigé leur rapport. Vers 20h30 tout était rentré dans l'ordre.

Rappels sur les démarches administratives

Secrétariat (de préférence par mail)

- Etat civil, Mariages
- Recensement militaire
- Urbanisme
- Inscription scolaire
- Consultations d'architecte-conseil
- Location de salle

Page Web service-Public.fr

- Sortie de territoire
- Inscription sur les listes électorales
- Cartes grises, cession de véhicule, permis de conduire
- Carte de séjour, naturalisation

Passeport et cartes d'identité

26 communes du département sont détentrices des dispositifs techniques de recueil des demandes en Isère (les plus proches : Voiron, Saint-Etienne de Saint-Geoirs).

Important : Quelle que soit la nature des travaux que vous envisagez d'entreprendre ou de faire réaliser par une entreprise, assurez-vous d'avoir au préalable obtenu toutes les autorisations nécessaires.

CET ÉTÉ AUX PETITS POTES, VIENT DÉCOUVRIR L'ART SOUS TOUTES SES FORMES ET MONTRE NOUS L'ARTISTE QUI SOMMEILLE EN TOI !

Juillet	Du 6 au 10 Musique	Du 13 au 17 Peinture	Du 20 au 24 Cinema	Du 27 au 31 Dessin/ Graffiti
	Aout	Du 17 au 21 Théâtre	Du 24 au 28 Danse	

Les Petits Potes en fêtes

4 STAGES AVEC DES MONITEURS DIPLOMÉS

- TENNIS 5-7 ANS (6 AU 9 JUILLET)
- PONEY POUR TOUS (15 AU 17 JUILLET)
- TENNIS 8-12 ANS (20 AU 23 JUILLET)
- PONEY POUR TOUS (19 AU 21 AOUT)

Partenaires : Charnières, MAIRIE de PÉASSIEN, B, Cof de France



Mesures COVID-19

Toutes les mesures sanitaires ont été prises pour accueillir vos enfants en toute sécurité. Le protocole famille est à télécharger et signer pour valider l'inscription

Contacts :

Laury 06-73-80-35-21

Mickael 07-69-61-71-32

contact@lespetitspotes.org

CONSULTATION :

HORAIRES DE MAIRIE



Bonjour,

Nous sommes conscients que les horaires d'ouverture de la mairie de Réaumont (38140) ne conviennent pas à tous. Aussi, nous vous proposons une consultation, de manière à mieux comprendre les contraintes des horaires actuels et envisager des modifications en conséquence.

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire et de nous le retourner dans la boîte aux lettres de la mairie, d'ici le 5 septembre 2020.

1/ Avez-vous votre résidence principale sur la commune de Réaumont ? ☐ Oui ☐ Non

2/ En général, vous avez besoin de vous rendre à la mairie de Réaumont :

- ☐ Pour vous ou pour une personne de votre foyer ?
- ☐ Pour une personne extérieure à votre foyer (parents, oncles, etc.) ?
- ☐ Autre :

Actuellement, la Mairie est ouverte au public :

Du lundi au vendredi de 11h à 12h30 ; Le mardi et le jeudi de 16h à 18h

3/ En général, êtes-vous disponible pour venir en semaine à la mairie entre 11h et 12h30 ?

- ☐ Oui
- ☐ Non : je travaille trop loin
- ☐ Non : j'ai des contraintes personnelles sur ces horaires
- ☐ Autre :

4/ En général, êtes-vous disponible pour venir en semaine à la mairie le mardi et jeudi de 16h à 18h ?

- ☐ Oui
- ☐ Non : je travaille trop loin
- ☐ Non : j'ai des contraintes personnelles sur ces horaires
- ☐ Autre :

5/ Voici quelques propositions d'évolution des horaires. Notez-les selon leur pertinence pour favoriser votre visite en mairie :

Peu intéressant → Très intéressant

1 2 3 4

- | | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| - Allonger les plages horaires du soir (jusqu'à 19h ou 19h30) : | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| - Ajouter une plage horaire le matin (8h30-10h) : | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| - Ajouter une plage horaire le samedi (1 samedi par mois) : | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| - Ajouter une plage horaire le mercredi après-midi : | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |

6/ Avez-vous une autre proposition qu'il serait intéressant d'étudier ?